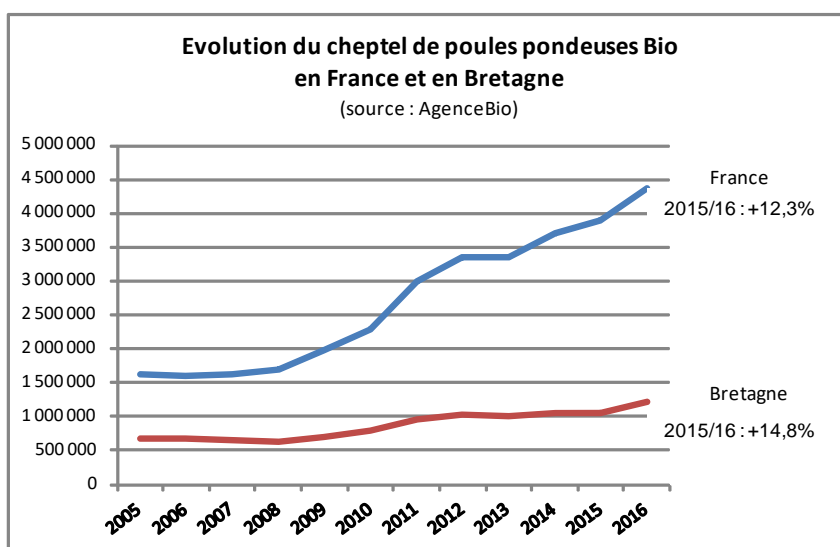


## Fiche Filière Œufs Bio

Chiffres clés – Situation juillet 2017

### La production d'œufs biologiques en Bretagne

En France, en 2016, la croissance de **misés en place de poules pondeuses** a été soutenue, avec une **progression de 12,3%**, le cheptel atteignant 4 372 013 têtes sur l'année. L'année 2015 avait déjà été favorable à cette production avec cependant une progression qui avait été moins forte (4,7%). Le nombre d'élevages augmente de 8% en 2016 (1 666 exploitations), mais dans une proportion moindre que le cheptel, traduisant ainsi une augmentation du nombre de poules par élevage (source : Agence Bio). En 2016, la proportion de poules pondeuses biologiques dans le cheptel total national est de 8,8% contre 7,8% en 2015.

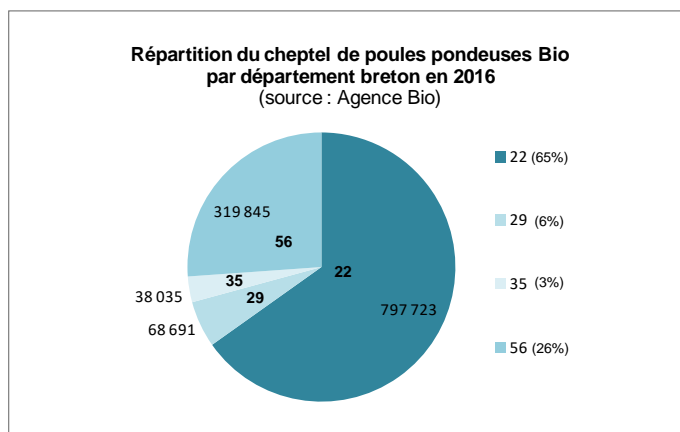


En Bretagne, en 2016 on dénombrait 1 224 294 poules pondeuses, soit **14.8% de plus que l'année précédente**. On note donc une reprise de la croissance, le nombre de poules pondeuses Bio en Bretagne n'ayant progressé que d'environ 2.5% entre 2012 et 2015, alors qu'il enregistrait une hausse de 16% pour la même période sur le territoire national. Bien que rassemblant **28% des poules pondeuses Bio françaises** en 2016, la région a cependant perdu ces dernières années des parts de marché au profit d'autres régions qui développent la production.

En 2016, on compte **218 élevages de poules pondeuses Bio en Bretagne** (+11% par rapport à 2015) avec une **moyenne 5 616 têtes par élevage** (moyenne française : 2 624 poules).

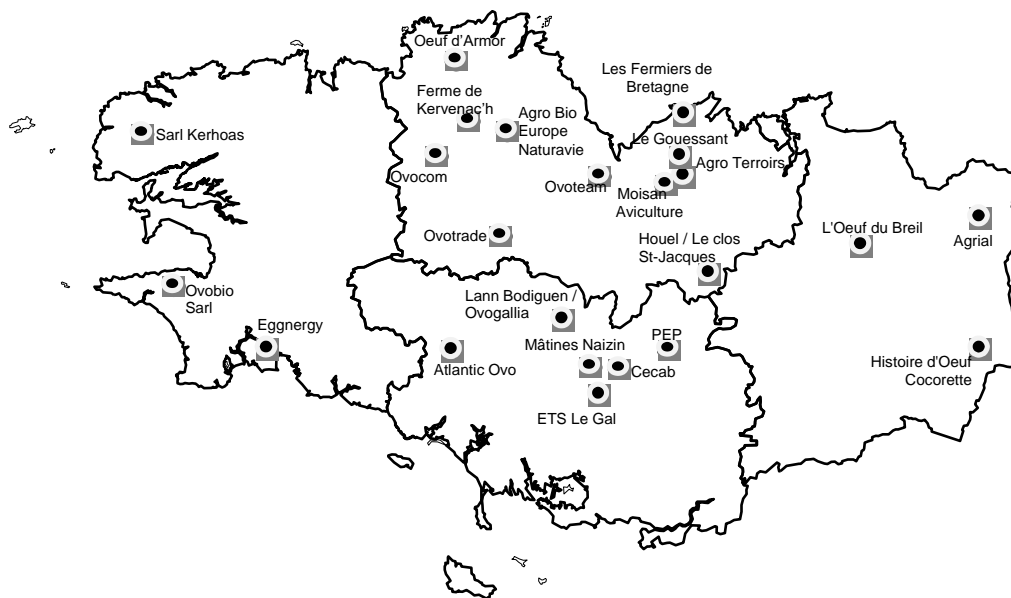
Les Côtes d'Armor concentrent **65% des élevages**, suivis du Morbihan avec 26%. Seulement 6% des élevages de poules pondeuses Bio bretons sont situés dans le Finistère et 3% en Ille-et-Vilaine.

A l'instar de la filière conventionnelle bretonne, la grande majorité des élevages de poules pondeuses Bio est intégrée à un groupement de commercialisation et/ou de conditionnement.



## Les opérateurs Aval de la filière "Oeufs biologiques"

Le nombre d'entreprises de l'aval de la filière a peu évolué ces dernières années. En 2016, un peu plus d'une vingtaine de préparateurs sont identifiés en Bretagne : collecteurs, casseries, fabricants d'ovoproduits et centres de conditionnement (Agro Bio Europe - Naturavie, Le Gouessant, Agro Terroirs, Ovobio, Cocorette-Histoire d'œuf...). Près de la moitié de ces opérateurs d'aval se situe dans les Côtes d'Armor, au plus près de la production d'œufs. D'autres transformateurs tels que des laiteries, biscuiteries et crêperies sont des acteurs importants de la filière du fait de l'intégration d'ovoproduits Bio dans leurs produits.



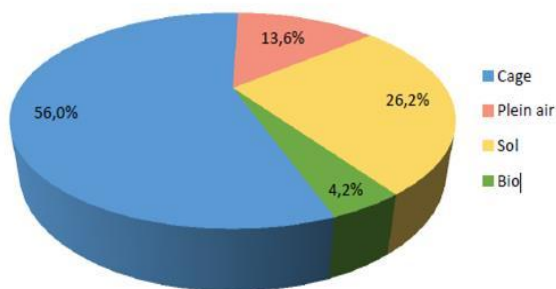
## Le marché de l'œuf Bio

En Europe, les systèmes alternatifs (plein air, sol, Bio) sont en nette augmentation sur la période 2010/2015 (source : Commission européenne)

Certains Etats membres ont profité de la réglementation sur les cages aménagées pour basculer complètement en système alternatif : Autriche / 98 %, Allemagne / 90 %, Suède / 84 %, Pays-Bas / 82 % (chiffres 2015). Les pays nordiques ont globalement un système de production davantage tourné vers l'élevage en plein-air. En France, en 2015, 68 % des poules pondeuses sont encore en cages aménagées. (source : Commission européenne et Itavi, 2017)

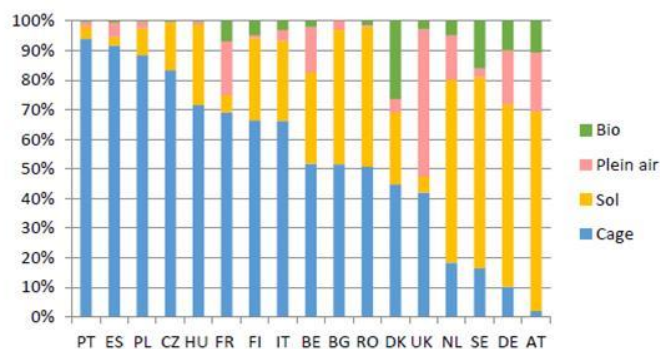
Répartition des systèmes de production dans l'UE (27) en 2015

(source : Commission européenne)



Systèmes de production dans certains pays membres de l'UE en 2015

(source : Commission européenne)



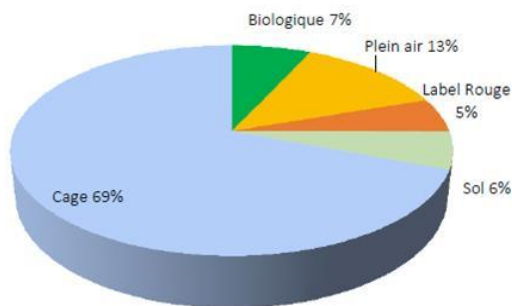
La France est le premier pays européen producteur d'œufs, avec 14,3 milliards d'œufs produits en 2016 (estimation Commission européenne).

**31 % des poules françaises sont élevées en système alternatif** soit 15,1 millions sur un total de 46,8 millions de pondeuses (estimation DGAL, Agence Bio, Synamaf, Itavi). La répartition par système d'élevage a peu évolué entre 2014 et 2015. Les productions les plus dynamiques sur les 10 dernières années sont celles d'œufs biologiques et d'œufs de pondeuses élevées au sol, avec des taux de croissance annuelle 7 et 10 % en moyenne.

**Les derniers chiffres** publiés par le Synamaf pour **2016** (ITAVI, SSP, DGAL, Agence Bio et observatoire Synamaf) donnent la répartition suivante : **Cage 67%, Plein air 13%, Biologique 9%, Sol 6%, Label Rouge 5%**.

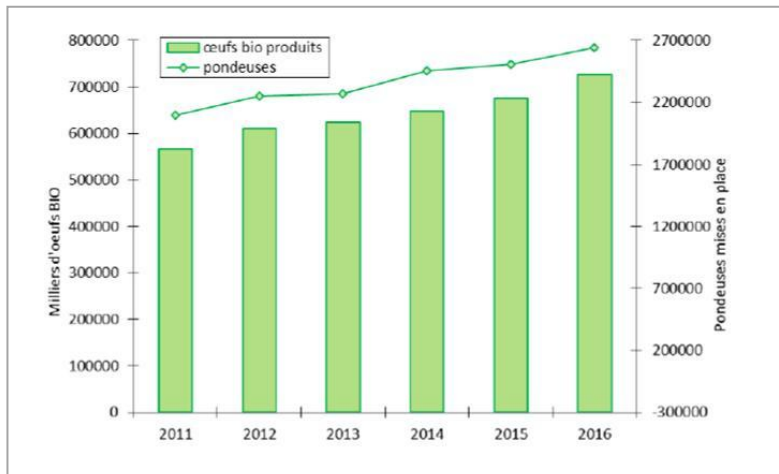
### Répartition des différents modes d'élevage de poules pondeuses en France en 2015

(source : Itavi d'après Douanes)



L'observatoire du Synamaf (qui représente environ 60 % de la production française d'œufs biologiques), indique que les mises en place de pondeuses Bio progressent de 5 % en 2016 et la production d'œufs Bio de 8 %, par rapport à 2015. Les mises en place de pondeuses biologiques et la production d'œufs Bio par les filières organisées (observatoire Synamaf) poursuivent donc la tendance de progression régulière observée depuis 2011.

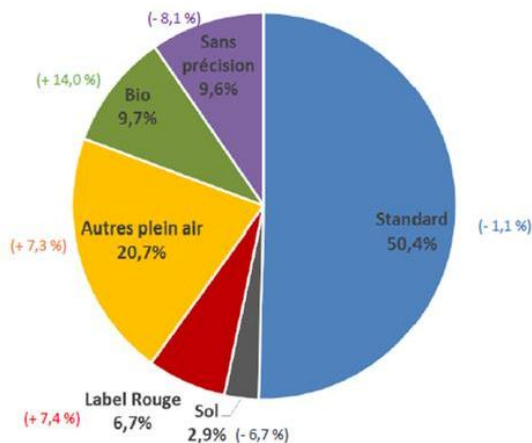
Source : Synamaf



## La consommation des œufs Bio en France

### Segmentation des achats des ménages en France en volume en 2016

Source : Synamaf d'après FAM/Kantar Worldpanel



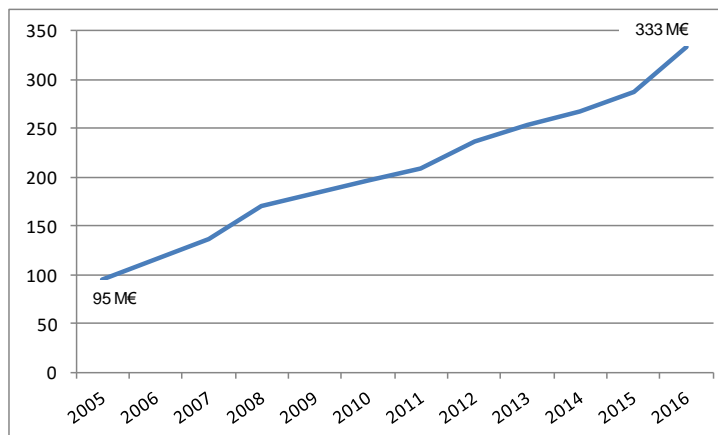
Les français ont consommé en moyenne 220 œufs par personne ces 3 dernières années (source Kantar Worldpanel) et ils s'orientent chaque année un peu plus vers les œufs dits alternatifs : en 20 ans (1996/2016) la part des œufs standard est passée de 97 à 54% des achats des ménages (source CNPO\*, janvier 2017).

L'évolution des achats d'œufs Bio pour 2016 (FAM et Kantar Worldpanel) sont de nouveaux très positives : les achats des ménages progressent de 14% sur l'année.

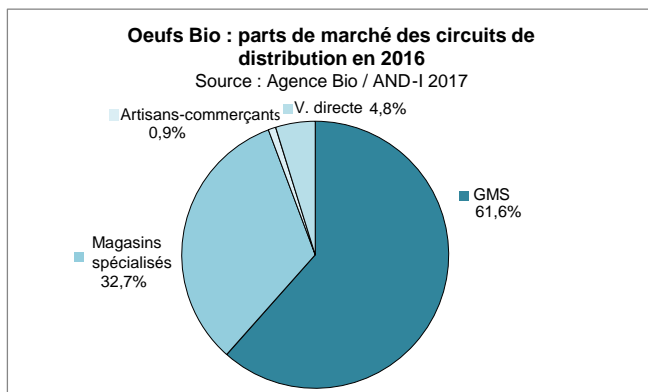
Les achats d'œufs Bio par les ménages atteignent 333 millions d'euros en 2016 soit 16% de plus par rapport à l'année précédente (Agence Bio / AND-I 2017). A noter : quasiment 100% des œufs Bio consommés par les français sont produits en France.



**Evolution des achats des ménages (millions d'€) pour leur consommation à domicile d'œufs biologiques – 2005/2016**  
(Source : Agence Bio / AND-I 2017)



## Les Grandes et Moyennes Surfaces, principal circuit de distribution

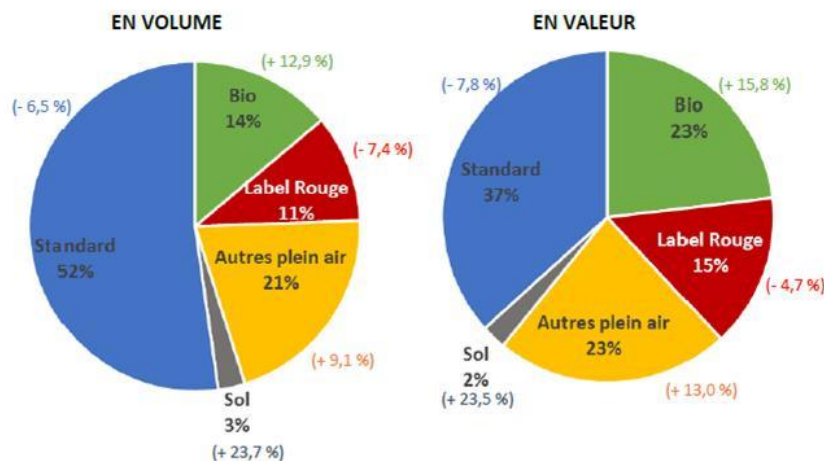


**61,6% du chiffre d'affaires** total généré par la vente des œufs Bio ont été réalisés **par les Grandes et Moyennes Surfaces** en 2016 (2013 : 63% / 2008 : 57%), suivies par les magasins spécialisés Bio qui détenaient 32,7% de parts de marché en œufs en 2016 (2013 : 32% / 2008 : 36%).

Source : Agence Bio 2017

Les chiffres publiés par le Synalaf (d'après panel IRI) montrent que la consommation d'œufs Bio en GMS est toujours en augmentation. Ainsi en 2016, les œufs Bio ont de nouveau gagné des parts de marché : ils représentent désormais 14% en volume (+12,9% par rapport à 2015) et 23% en valeur des parts du marché de l'œuf (+15,8%).

**Segmentation des achats des ménages en GMS en volume et en valeur en 2016**  
Source : Synalaf d'après Census IRI



## Les prix de vente des œufs Bio

Selon les panels Kantar et Census Iri, après une nouvelle baisse des prix des œufs Bio observée entre 2014 et 2015, (respectivement de 5,5% et 2,1%), l'année 2016 voit une légère augmentation de 2,2 à 2,6%. Mais le prix reste bas, ce qui est favorable à la poursuite de la progression de la consommation, mais peut également déstabiliser la filière, l'augmentation des coûts de production, en particulier de l'aliment, n'étant pas répercutée par les distributeurs. A noter également : à plusieurs reprises en 2016, les œufs Label Rouge ont été vendus plus cher que les œufs labellisés Bio. La variation du prix de vente des œufs biologiques peut cependant différer selon le circuit de distribution.

Sur la même période, la hausse du prix est de 2,3% (Kantar) et 3,1% (Census Iri) tous systèmes confondus.

Panels d'achats d'œufs en France évolution 2015/2016	Évolution 2016/2015 en Volume (en %)		Évolution 2016/2015 en Prix (en %)	
	KANTAR	Census IRI	KANTAR	Census IRI
	Total Œuf	1,3	- 0,7	2,3
dont				
Standard (code 3)	- 1,1	- 6,5	- 2,8	- 1,4
Sol (code 2)	- 6,7	23,7	10,4	- 0,2
Label Rouge (code 1)	7,4	- 7,4	- 0,1	2,9
Plein Air (code 1)	7,3	9,1	4,7	3,6
Bio (code 0)	14,0	12,9	2,2	2,6

(source : Panel Kantar  
Worldpanel,  
Census IRI)

## Perspectives

Plusieurs challenges importants seront à relever par la filière "Oeufs biologiques" dans les prochains mois.

### Réglementation : une alimentation 100% Bio ?

Le règlement européen prévoit une alimentation 100% Bio pour les monogastriques, avec une dérogation dans certaines conditions, dérogation initialement prévue jusque fin 2011. Les difficultés rencontrées sur le terrain pour atteindre l'objectif au niveau protéique ont engendré depuis 2011 une reconduite de cette dérogation, qui autorise 5% de sources protéiques non Bio dans les rations, si ces matières premières ne sont pas disponibles en Bio. La dérogation actuellement en vigueur doit en principe prendre fin au 31 décembre 2017, engendrant une probable augmentation des coûts de production.

### Répondre à la demande sociétale : vers une croissance accélérée des modes de production alternatifs

Dans l'objectif de répondre aux attentes sociétales (consommateurs de plus en plus soucieux du bien-être animal), la filière œufs française s'est engagée à atteindre 50 % de poules pondeuses en élevages alternatifs d'ici 2022. Par ailleurs, plusieurs enseignes de la grande distribution ont annoncé leur volonté de ne plus vendre d'œufs issus d'élevages de poules en cages d'ici 2020. La production va donc devoir s'adapter en un temps très court. Pour les producteurs Bio, il est essentiel de maintenir un certain modèle d'élevage, malgré l'explosion de la demande. "La production doit garder une éthique. Notre interprofession s'est positionnée sur une taille d'élevage à ne pas dépasser" souligne Denis Paturel, administrateur d'Initiative Bio Bretagne.

Sources : Agence Bio, Itavi, SYNALAF, CNPO, DGAL, RNM, Commission européenne, IBB

### Votre contact à Initiative Bio Bretagne :

**Goulven Oillic**

Coordinateur "Filières, Restauration Collective, Etudes et Développement Economique"

Tél. : 02 99 54 03 50 – [goulven.oillic@bio-bretagne-ibb.fr](mailto:goulven.oillic@bio-bretagne-ibb.fr)

Fiche filière réalisée par Fabienne Delaby – Centre de Ressources et d'Information sur la Bio en Bretagne (IBB)

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur à Initiative Bio Bretagne :

[contact@interbiobretagne.asso.fr](mailto:contact@interbiobretagne.asso.fr)



Avec le soutien de



**INITIATIVE BIO BRETAGNE**

Le réseau de l'Initiative Bio en Bretagne

Animation des filières | Promotion | Recherche-expérimentation

2, Square René Cassin | Immeuble Les Galaxies | 35700 RENNES

Tél : 02 99 54 03 23 | Fax : 02 99 33 98 06

[contact@bio-bretagne-ibb.fr](mailto:contact@bio-bretagne-ibb.fr)

[www.bio-bretagne-ibb.fr](http://www.bio-bretagne-ibb.fr)